

DEC132656DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Pierre Allegret et M. Frédéric Hammerer pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité 7235 intitulée EconomiX.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR 7235, intitulée EconomiX ;

Vu la décision n° 111475INSHS du 5 août 2011 portant nomination de Mme Valérie Mignon aux fonctions de Directrice de l'unité UMR 7235, intitulée EconomiX ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre Allegret, PU et à M. Frédéric Hammerer, IE2, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 2 septembre 2013

La directrice d'unité
Valérie Mignon

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012